

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 20 juin 2019

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS

Dans le cadre de la journée mondiale des Réfugiés, la préfecture vous informe d'une des opérations mise en oeuvre pour la bonne intégration des personnes bénéficiants d'un droit d'asile.

EMPLOI DE RÉFUGIÉS EN VITICULTURE

Dans le cadre d'une action du comité de développement de l'emploi (CODEVE), en partenariat avec Le Relais, en lien avec le Conseil régional (co-pilote), pôle emploi d'Aubigny-Sancerre et l'Union viticole sancerroise, un projet d'insertion professionnelle a pu être conduit dans le secteur viticole.

L'accompagnement d'un conseiller en insertion professionnelle, en lien avec les viticulteurs, a permis l'embauche de 3 réfugiés après avoir défini les besoins spécifiques de l'emploi proposé.

Ainsi, 3 domaines viticoles du sancerrois ont embauchés respectivement 3 réfugiés syriens et afghans pour des postes d'accolage sur la période de mai à juillet 2019.

Les viticulteurs se relaient chaque semaine afin de véhiculer les jeunes entre Bourges et les domaines sancerrois le dimanche, afin d'être opérationnel le lundi matin et le vendredi pour leur fin de semaine de travail.

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



PRÉFET DU CHER

Cette expérience s'est révélée à la fois positive tant pour les personnes bénéficiant d'un droit d'asile que pour leurs employeurs :

- « M. (...) est un très bon élément, je vais poursuivre son contrat après le mois de juillet pour les vendages et je souhaite le former à d'autres techniques. Si possible, j'aimerais le garder en tant qu'employé par la suite »

- « Je suis très satisfait de M. (...), je vais certainement poursuivre son contrat pour les vendanges de juillet ».

D'autres actions d'insertion vers l'emploi et le logement autonome sont mises en œuvre avec succès.

La Préfète du Cher

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



@Prefet18



Préfet du Cher